



Commune
de
1441 Valeyres-sous-Montagny

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

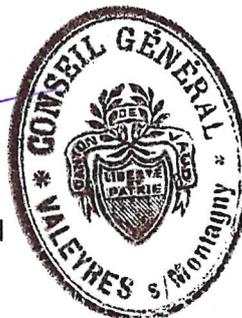
Séance du 10 octobre 2022
Président : M. Cédric Pillard
Secrétaire ad intérim : Mme Céline Jordan

Extrait de procès-verbal **CONSEIL GENERAL**

LE CONSEIL GENERAL DE VALEYRES-SOUS-MONTAGNY à

- élu Mme. Steffi Buffat comme Secrétaire du Conseil pour la législature de 2022 à 2026.
- adopté le préavis N° 2/2022 concernant l'arrêté d'imposition pour 2023, à savoir :
Art. 1 : de fixer pour l'année 2023 le taux communal à 70,5% de l'impôt cantonal de base ;
Art. 2 : de reconduire pour l'année 2023, toutes les autres rubriques de l'arrêté d'imposition en vigueur pour l'année 2022 ;
Art. 3 : d'autoriser la Municipalité à soumettre le nouvel arrêté d'imposition à la ratification du Conseil d'État en vue de son entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2023.
- adopté le préavis N° 3/2022 relatif au nouveau règlement communal sur la gestion des déchets, à savoir :
Art. 1 : d'adopter le règlement communal sur la gestion des déchets avec effet au 1^{er} janvier 2023.

Le Président
Cédric Pillard



La secrétaire ad intérim
Céline Jordan

Valeyres-s/Montagny, le 14 octobre 2022 - CJ